



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040101

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

CONTRAT 11102
N/REF : 7/04/2024 1H23 C:004400 I:12431
V/REF : 57/61410301

**SDC Allées Jules Verne-ILOT A
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST**

IMMEUBLE : ALLEES JULES VERNE
8 RUE JACQUES PREVERT
ILOT A
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 01 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°8 RUE J. BREVERT - ILOT A
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. O. PAUTET

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE :
- 1 LOCAL VIDE-ORDURES ET 1 CONTAINER DE 340 LITRES
2 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Avril de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \quad (\quad 0,15 \quad + \quad 0,85 \quad \text{ICHTrev-TS1'} \quad \text{-----} \quad)$$
$$\text{ICHTrev-TS1}$$

P' Prix révisé H.T.
P0 Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat
ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/01/2024

Prix de base du contrat : 56,45

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 10/2017 Valeur : 119,7
Mois de l'indice de révision : 12/2023 Valeur : 137,6



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4040101

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Nettoyage 1 local V.O et 1 container	2/AN	63,61	63,61
	TOTAL H.T.			63,61
	T.V.A. a 10,00%			6,36
	TOTAL T.T.C.En EURO			69,97

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.